

DE LA STATION À LA VILLE TOURISTIQUE : LA MÉTAMORPHOSE DE MONTREUX UNE ANALYSE EN TERMES DE RÉGIMES URBAINS

GÉRALDINE SAUTHIER, UER Tourisme,
Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), Sion,
geraldine.sauthier@iukb.ch

CHRISTOPHE CLIVAZ, UER Tourisme,
Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), Sion,
christophe.clivaz@iukb.ch

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous nous intéressons à travers le cas de Montreux à la transformation d'une station en ville touristique. Pour comprendre cette trajectoire, nous focalisons notre attention sur la gouvernance, soit la configuration des acteurs publics et privés ainsi que leur capacité à coopérer en vue de mettre en œuvre une politique de développement. En analysant trois périodes clés, nous montrons que la gouvernance locale permet d'expliquer en partie la trajectoire de Montreux, mais que la prise en compte d'autres variables explicatives s'avère nécessaire.

Mots clés : tourisme, gouvernance, régime urbain, Montreux, trajectoire de développement.

INTRODUCTION

Les trajectoires de développement des lieux touristiques constituent un sujet d'étude vaste et complexe. En particulier se pose la question de comprendre pourquoi et comment certaines stations parviennent à rester touristiques sur le long terme, tandis que d'autres déclinent ou se transforment en des lieux qui, économiquement, ne reposent plus en premier lieu sur le tourisme. Parmi les éléments susceptibles d'influencer la trajectoire de développement d'un lieu touristique, nous focalisons ici notre attention sur la gouvernance. Celle-ci peut être comprise comme l'étude des « relations entre les acteurs dans le cadre de la production des politiques et les éventuelles transformations de l'action publique qui en découlent » (LERESCHE, 2001, 32). Parmi les différents courants qui se sont intéressés à ces relations entre acteurs au niveau local, la théorie des régimes urbains (STONE, 1989), que nous présenterons plus en détail ultérieurement, nous semble particulièrement intéressante pour étudier les jeux de pouvoir dans les lieux touristiques. En effet, trois raisons peuvent

être avancées pour lesquelles cette approche se justifie dans le cas des stations touristiques (CONTI et PERELLI, 2007). Premièrement, on observe souvent lors de la première phase plus ou moins longue de croissance du tourisme l'existence d'un large consensus autour duquel se développe l'économie locale. Mais ce qui n'a pas ou peu été investigué et que permet de faire l'analyse des régimes est le type d'alliances permettant ce consensus et les mécanismes de gouvernance à l'œuvre. Deuxièmement, lorsque les destinations se trouvent face à des difficultés, l'analyse des régimes aide à identifier les positions conflictuelles des différents acteurs et les stratégies de développement. Troisièmement, étant donné que le développement touristique nécessite en particulier une importante collaboration entre les acteurs locaux publics et privés, cette approche permet d'identifier les différents acteurs de la *governing coalition* ainsi que les objectifs figurant à l'agenda, éléments clés d'un régime urbain. S'appuyant sur un mémoire de recherche (SAUTHIER, 2011) effectué dans le cadre du Master interdisciplinaire en études du tourisme à l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), rédigé par le premier auteur sous la direction du second, cette contribution vise ainsi à transposer ce cadre théorique des régimes urbains au domaine du tourisme. Conscients que ce seul élément politique ne saurait expliquer totalement une trajectoire de développement, nous avons pour objectif de voir dans quelle mesure et jusqu'à quel point la gouvernance locale influence le développement d'un lieu touristique depuis le milieu du XIX^e siècle, en l'occurrence Montreux dans le canton de Vaud en Suisse. Pour y parvenir, nous avons tout d'abord établi un survol historique du développement touristique de Montreux depuis 1850, grâce à différents mémoires universitaires en histoire et en géographie, des ouvrages ainsi que des articles de la presse locale et régionale. Puis nous avons choisi trois périodes clés de ce développement et c'est durant celles-ci que la gouvernance locale a été étudiée, via le cadre théorique des régimes urbains. Pour cette seconde analyse, nous nous sommes surtout appuyés sur les rapports de gestion communaux, où figurent notamment les procès-verbaux des séances du Conseil communal (législatif). Enfin il s'agissait alors de relier les deux éléments, soit le développement touristique et les régimes urbains, pour vérifier l'influence des deuxièmes sur le premier.

LA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MONTREUX

Au milieu du XVIII^e siècle, la population de Montreux vit essentiellement de l'agriculture et de l'artisanat. L'accueil est alors presque inexistant pour les quelques voyageurs de passage. Selon Dupont et Frey (1989), c'est à Rousseau que l'on peut attribuer la petite étincelle qui va être à l'origine des prémices du tourisme à Montreux. En plaçant à Clarens ses héros de *La Nouvelle Héloïse*, l'écrivain genevois va y amener les premiers touristes. Lorsque le roman paraît en 1761, la description d'une nature éloignée de la civilisation et la glorification de la vie simple campagnarde vont marquer les débuts du mythe romantique et susciter un vif désir, notamment pour les écrivains et les peintres de l'époque, de partir à la recherche de ces lieux célèbres. Le démarrage du tourisme se fera cependant lentement. En 1850, Montreux «*n'était guère plus qu'un hameau viticole et vinicole*» (DUPONT, FREY, 1989, 27).

La période de 1860 à 1875 apparaît comme une première phase favorable pour le tourisme montreusien, grâce notamment à l'essor des transports, que ce soit le bateau à vapeur ou le chemin de fer. Les années 1885 à 1914 représentent l'âge

d'or du tourisme. Toute l'aristocratie européenne se presse à Montreux. La capacité hôtelière augmente sensiblement, passant de 57 établissements en 1890 à 70 en 1900, puis 85 en 1910 (METTLER, 1979). À partir de 1885, Montreux devient véritablement une station touristique, cette dernière se caractérisant par une économie dominée par le tourisme et des fonctions urbaines peu ou pas diversifiées (STOCK, 2003). La déclaration de guerre de 1914 sonne comme un coup de tonnerre. Elle provoque, à Montreux comme ailleurs, un mouvement de panique. Tous les étrangers se hâtent de rentrer chez eux. Les années suivantes seront extrêmement difficiles pour le tourisme : difficultés de ravitaillement, fermeture des frontières, mesures restrictives. Pendant le conflit, certains hôtels vont accueillir des internés, mais la plupart se voient contraints de fermer leurs portes.

À la fin de la guerre, les acteurs touristiques poussent un soupir de soulagement mais les ennuis sont loin d'être terminés. Le climat d'après-guerre est, en effet, peu propice au tourisme : crise des changes, raccourcissement de la durée de séjour, entraves douanières ou encore hausse des prix (LAPOINTE, 2008). Tous ces facteurs rendent difficile la reprise du tourisme à Montreux. En 1922, les entraves douanières sont levées. Les arrivées augmentent alors régulièrement jusqu'en 1930. Mais arrive un nouveau coup dur : le crash de Wall Street en 1929, qui marque le début de la Grande Dépression. La crise va alors gagner l'Europe. Le tourisme s'effrite. En 1939, alors que le secteur touristique commence tout juste à se remettre de la crise des années 1930, c'est l'heure de la mobilisation générale. Comme lors de la Première Guerre, la Confédération va transformer certains hôtels montreusiens en établissements sanitaires militaires. En 1945, si Montreux est la station suisse comptant le plus de lits, son patrimoine immobilier est vieilli et son économie affaiblie. Elle a besoin d'un renouveau. L'époque où les riches familles européennes venaient passer plusieurs semaines dans les palaces de la station est définitivement révolue. En 1946, l'Office du tourisme a l'idée de mettre sur pied une saison de concerts : ce sont les débuts du fameux Septembre Musical, qui attire orchestres réputés, chefs d'orchestre illustres, musiciens célèbres et public mélomane sur les rives du Léman. Suivant la voie tracée par cette manifestation, la station va dorénavant se développer en direction d'un tourisme de congrès et d'événements. Cette nouvelle orientation n'empêchera pas le tourisme montreusien de connaître des années 1980 difficiles. Les hôtels ferment les uns après les autres : des 72 établissements en 1979, il en reste seulement 45 en 1991, 35 en 2000 et 25 en 2010.

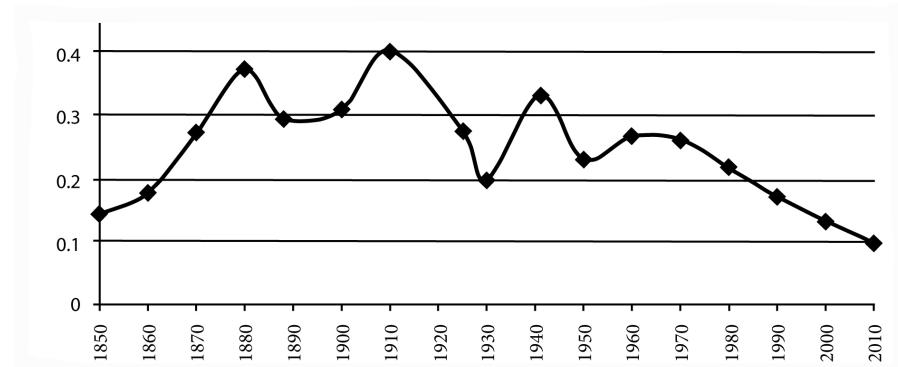
Cette baisse du nombre d'hôtels est liée à l'évolution de Montreux, à partir des années 1970, vers une ville touristique¹. En effet, une progressive diversification des activités en parallèle à un processus d'urbanisation va amener le lieu à fonctionner sur d'autres bases que le tourisme, ce dernier n'étant désormais plus la fonction principale de l'économie locale. En particulier, le début des années 2000 correspond à une montée en force du secteur immobilier. Des promoteurs rachè-

¹ La ville touristique se distingue de la station touristique (que nous avons définie plus haut) par une plus grande diversité des fonctions urbaines, tandis que la station se caractérise par une monofonctionnalité (ÉQUIPE MIT, 2002). Précisons que la «ville touristique» est une appellation générale qui comprend plusieurs sous-catégories. En particulier, selon une typologie plus fine, Montreux apparaît comme une «station-ville», c'est-à-dire une station affectée par un processus de diversification fonctionnelle (ÉQUIPE MIT, 2002, 302).

tent d'anciens palaces abandonnés pour les transformer en appartements de haut standing qui se vendent comme des petits pains, et le prix du mètre carré habitable explose. Les riches étrangers viennent désormais de Russie et de Chine pour acquérir une résidence secondaire sur le lac Léman. Ainsi, en 2007, le secteur touristique (festivals, séminaires, événements culturels) ne représentait plus que le tiers de l'activité économique locale, alors que l'immobilier y participait pour la moitié, l'accueil de nouvelles entreprises et le secteur bancaire se partageant le reste (LOUP, 2007).

À présent que la trajectoire de développement touristique de Montreux a été décrite dans les grandes lignes, nous allons retenir trois périodes clés pour lesquelles nous analyserons les régimes urbains en place. Pour les choisir, nous avons complété les informations historiques précédentes par le calcul du taux de fonction touristique. Celui-ci « mesure l'activité ou l'intensité touristique telle qu'elle se manifeste à travers la juxtaposition de deux populations : les visiteurs et les visités » (PEARCE, 1993, 175). Ce nombre s'obtient en calculant le rapport entre le nombre de touristes qui peuvent être accueillis, c'est-à-dire le nombre de lits d'hôtels, et la population permanente². Le taux de fonction touristique permet donc de révéler la dépendance du lieu vis-à-vis du tourisme.

Graphique 1. Évolution du taux de fonction touristique à Montreux (1850-2010)



En observant le graphique 1, on constate que le développement touristique de Montreux a connu plusieurs phases. Nous allons choisir les trois suivantes pour l'analyse du régime urbain car elles correspondent à trois évolutions différentes de la fonction touristique :

- 1900 à 1914 : ces années représentent le sommet de l'âge d'or du tourisme montreuisien. L'activité touristique augmente fortement et il sera intéressant de voir dans quelle mesure la gouvernance locale joue un rôle dans cet essor exceptionnel.

² La para-hôtellerie n'est donc pas prise en compte dans le calcul de ce taux.

- 1950 à 1970 : on a ici affaire à une relative stagnation de l'activité touristique. De plus, c'est durant ce laps de temps, en 1962, qu'aboutira la fusion des communes du Châtelard et des Planches pour former la commune de Montreux. Cette période présente donc du point de vue politique un haut intérêt.

- 1990 à 2010 : cet intervalle coïncide avec un déclin progressif du tourisme et une diversification des activités économiques. Il s'agira alors de voir comment le système de gouvernance local participe, ou non, à ce changement.

Mais avant de passer à l'analyse des régimes urbains à Montreux, nous présentons les principaux éléments de cette approche théorique.

L'APPROCHE DES RÉGIMES URBAINS

Pour Stone (1989, 2005), la théorie des régimes urbains permet d'aller plus loin que le cadre analytique pluraliste. En effet, l'idée centrale du pluralisme classique, qu'il va contester, est que le pouvoir urbain dépend du succès électoral. Or, selon lui, le suffrage n'est qu'un instrument limité de contrôle par le peuple car le gouvernement élu ne peut pas résoudre les problèmes tout seul. Les effets des politiques publiques dépendent de la mise en place d'actions complémentaires venant d'acteurs non gouvernementaux. De la sorte, les acteurs institutionnels sont forcés de coopérer avec les différents acteurs privés. En conséquence, à la vision pluraliste de la politique comme un processus ouvert et transparent grâce au suffrage il oppose la définition de l'art des arrangements – «*The art of arranging*» (STONE, 2005, 311), c'est-à-dire un processus extrêmement complexe nécessitant compétences et ressources³. À partir de ces différents éléments, Stone définit la notion de régime comme «*the informal arrangements by which public bodies and private interests function together in order to be able to make and carry out governing decisions*» (STONE, 1989, 6). Cette définition comprend trois idées essentielles. La première est la capacité d'agir «*[...] in order to be able [...]*». En effet, un régime doit avoir la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre les décisions prises. La deuxième idée est que les acteurs, en travaillant ensemble, obtiennent cette capacité à gouverner : ils représentent des intérêts différents mais collaborent. Enfin, la troisième idée souligne que ce sont les arrangements *informels* qui permettent cette collaboration. Il convient de relever que cette approche, qui a été formulée dans le contexte spécifique des États-Unis, c'est-à-dire d'un État fédéral disposant d'un pouvoir limité par rapport à celui des collectivités locales, s'est vue reprocher sa difficulté d'application en dehors des États-Unis, en particulier dans les pays européens où l'État central dispose de compétences plus importantes (DI GAETANO et KLEMANSKI, 1993 ; MOSSBERGER et STOKER, 1994 ; LE GALES, 1995). Cependant, une transposition de cette théorie à la Suisse pose moins de problème puisqu'il s'agit également d'un État fédéral et que les compétences des communes, notamment en matière de développement territorial et de fiscalité, sont étendues.

Sur la base de ses travaux menés aux États-Unis, Stone propose une typologie des régimes urbains (STONE, 1993). Comme il le mentionne, ces types représentent des

³ Le terme ressources est entendu au sens où le définit Stone, c'est-à-dire «*not just material matters but also such things as skills, expertise, organizational connections, informal contacts, and level and scope of contributing efforts by participants*» (STONE, 2005, 329).

simplifications de la réalité. Le but de cette typologie n'est pas de mettre en évidence la complexité des cas concrets mais de montrer les différentes variations qu'il peut exister dans la nature et la difficulté des tâches de gouvernance que requiert l'agenda politique. Quatre idéaux-types de régimes sont distingués :

- *Le régime de maintenance* se caractérise par une absence de volonté de changements sociaux ou économiques. L'objectif est simplement le maintien de la situation actuelle.

- *Le régime de développement* a pour objectif de promouvoir la croissance économique en modifiant l'utilisation de l'espace.

- *Le régime progressiste en faveur des classes moyennes* se focalise sur des objectifs de protection de l'environnement, de préservation des monuments historiques, de construction de logements abordables ou encore de création de fonds à buts sociaux. La croissance économique n'est de ce fait pas le but principal.

- *Le régime en faveur des classes populaires* se concentre sur la réduction des inégalités sociales, en améliorant, pour les classes populaires, l'offre d'éducation, les possibilités d'emplois et les accès aux transports publics ainsi qu'en encourageant l'accès à la propriété privée et la création d'entreprises.

Plus on avance, en partant du premier régime vers le quatrième, plus les tâches de gouvernance sont difficiles et, par conséquent, plus la durabilité (au sens temporel) du régime est difficile à assurer. En reprenant cette typologie, l'objectif est maintenant de qualifier le régime urbain de chacune des trois périodes du développement de Montreux choisies dans la section précédente. Pour cela, nous étudierons tout d'abord les acteurs, en les classant selon les trois sphères proposées par Gerbaux et Marcelpoil (2006) pour comprendre la gouvernance des stations de montagne en France : la sphère politique, composée des acteurs politiques et administratifs, la sphère économique regroupant des professionnels contribuant directement ou indirectement à l'activité de la destination, et la sphère civile constituée par des associations ou groupements de la société civile. Après les acteurs, le deuxième élément clé recensé par Stone dans l'analyse d'un régime urbain concerne les objectifs de législation. Dans la pratique, ceux-ci ne sont pas forcément formulés comme tels mais la lecture des procès-verbaux et rapports de gestion communaux nous a permis de déterminer les objets discutés et les décisions prises par les autorités politiques. Enfin, les ressources à disposition des acteurs pour leur permettre d'atteindre les objectifs de législation, si elles constituent le troisième élément clé d'un régime urbain, ne seront pas traitées ici par manque de place⁴.

PREMIÈRE PÉRIODE (1900-1914) : L'ÂGE D'OR DU TOURISME

Jusqu'à la fusion de 1962, la structure politico-administrative de Montreux se présente comme une organisation à deux niveaux (GUESNET, 1992). Le premier est le Cercle de Montreux, administré par le Conseil du Cercle et ayant autorité pour

⁴ Le lecteur intéressé trouvera cette analyse des ressources chez Sauthier (2011). Mentionnons juste ici que, de manière générale, on peut recenser dix ressources à disposition des acteurs selon une distinction opérée par Knoepfel *et al.* (2009) que nous utilisons pour opérationnaliser cette notion de ressources : le droit, le personnel, l'argent, l'information, l'organisation, le temps, les infrastructures, le soutien politique, le consensus et la force.

tout ce qui concerne les infrastructures intercommunales et les relations avec l'extérieur. Puis, au niveau inférieur, nous trouvons les trois communes de Veytaux, Châtelard et les Planches. À côté de ces autorités politico-administratives, il existe, durant cette période, plusieurs acteurs économiques. Tout d'abord, la Société des hôteliers de Montreux, fondée en 1879, s'occupe de tout ce qui touche à la promotion et à la défense des intérêts touristiques de la station. Nous pouvons également citer les différentes sociétés de transport, primordiales pour le tourisme de l'époque, parmi lesquelles le Montreux-Oberland Bernois (MOB) et le Montreux-Glion. La Société des Forces motrices de la Grande Eau, quant à elle, gère l'alimentation en eau et en électricité. Finalement, la Banque de Montreux représente l'établissement bancaire local. Fondée en 1868, elle joue un rôle de premier plan dans le développement touristique en fournissant les crédits nécessaires aux diverses entreprises, notamment ferroviaires. Du côté de la société civile, on peut mentionner en premier lieu le journal local, *La Feuille d'Avis de Montreux*. Bien qu'il s'agisse d'une entité à but lucratif, nous ne l'avons pas placé parmi les acteurs économiques car nous nous intéressons ici à sa fonction sociétale : il joue en effet un rôle important dans le conditionnement de la population en faveur du développement touristique. Ensuite, la Société des divertissements de Montreux et environs a été fondée en 1896 dans le but d'attirer et de retenir les étrangers sur la Riviera, en organisant diverses activités telles que des tournois de football ou des concerts (GRANDJEAN, 2000). Mentionnons finalement la Société d'utilité publique de Montreux, créée en 1869, qui s'occupe de manière générale de tout ce qui a trait à l'embellissement du lieu, via, par exemple, l'entretien de routes, la création de promenades ou encore la mise en place de poteaux indicateurs.

Concernant les relations entre ces différentes entités, l'étude biographique des principaux acteurs de l'essor de la station en cette période a permis de montrer une superposition quasi-parfaite entre la sphère économique et la sphère politique. En effet, on constate que les responsabilités politiques et économiques se partagent entre un nombre restreint d'acteurs individuels. Par exemple, Alexandre Emery est, durant cette période, syndic⁵ de la commune du Châtelard, propriétaire de plusieurs hôtels dont le Montreux Palace, président de la Société des hôteliers de Montreux et membre de nombreux conseils d'administration dont celui du Kursaal, de la Banque de Montreux, de la *Feuille d'Avis de Montreux*, du Montreux-Oberland Bernois ou encore de la Société immobilière de Caux. À l'instar de cet acteur important, lorsqu'on parle des autorités communales du Châtelard ou des Planches il s'agit presque toujours d'hôteliers, propriétaires des établissements les plus importants de la région (WYSSBROD, 1988). Ainsi, les acteurs économiques, en particulier touristiques, et politiques sont les mêmes.

Étudions à présent les objectifs des collectivités publiques. À propos de l'industrie touristique, nous pouvons noter que les autorités s'impliquent dans ce domaine, que ce soit via le versement de subsides, l'achat d'actions dans diverses sociétés touristiques, notamment de transport, ou l'intervention dans des décisions touchant le tourisme. Ensuite, la grande majorité des objets traités par les organes politiques concerne les travaux publics. Les autorités organisatrices semblent en effet engagées

⁵ Dans le canton de Vaud, le syndic est le nom donné au maire.

dans d'importantes tâches de construction et de modernisation des infrastructures de base (routes, trottoirs, quais, etc.). Nous pouvons avancer que ces différents travaux sont notamment réalisés dans le but de satisfaire les touristes, en embellissant et modernisant la station.

En rassemblant ces divers éléments, il apparaît assez clairement que, selon la typologie de Stone, nous avons affaire à un régime de développement, notamment caractérisé par des liens forts entre intérêts privés et entités publiques et la réunion des différents acteurs autour d'un projet commun, en l'occurrence l'essor touristique. C'est pourquoi nous proposons de préciser l'appellation de ce premier régime en le nommant «régime de développement à orientation touristique», ce qui nous permet de mettre en évidence son objectif prioritaire. Il reste maintenant à voir de quelle manière ce régime permet d'expliquer la trajectoire correspondante de Montreux. Rappelons que cette période 1900-1914 coïncide avec l'âge d'or du tourisme. Au vu des éléments que nous avons relevés du côté de la gouvernance locale, cette situation ne semble avoir rien d'étonnant. En effet, des conditions extrêmement favorables pour le tourisme sont réunies. On peut souligner en particulier le fait que les autorités politiques sont quasiment toutes impliquées professionnellement dans le tourisme, en tant qu'hôteliers surtout. Cela permet de faire passer plus rapidement des décisions liées au développement du tourisme, par exemple l'aménagement des quais. Autrement dit, la superposition des sphères publique et privée permet d'expliquer l'essor exceptionnel de ces années-là. Pour cette première période, la trajectoire de développement et le régime urbain en place correspondent parfaitement.

DEUXIÈME PÉRIODE (1950-1970) : **STAGNATION DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE**

Durant cette deuxième période, les autorités politiques connaissent d'importants changements. En effet, suite à la fusion des communes du Châtelard et des Planches le 1^{er} janvier 1962, le Cercle de Montreux disparaît, la réunification rendant son rôle obsolète. Le pouvoir exécutif se trouve alors entre les mains du Conseil municipal de Montreux, qui compte sept conseillers. Du côté des acteurs économiques, nous retrouvons, tout d'abord, la Société des hôteliers de Montreux, qui joue toujours un rôle essentiel dans l'activité touristique, notamment en distribuant de nombreuses subventions. Concernant les établissements financiers, c'est à présent la Banque cantonale vaudoise qui s'occupe d'octroyer les crédits nécessaires au tourisme, après que la Banque de Montreux a été mise en liquidation en 1932. Nous pouvons également ajouter les différents instituts, pensionnats et écoles privées, qui commencent à se multiplier dans la station, amenant là une nouvelle clientèle touristique. Mentionnons encore les compagnies de transport, toujours importantes pour le tourisme. Et pour la société civile locale, nous pouvons relever l'existence d'un groupe réunissant les Anglais qui séjournent sur la Riviera, et répondant au nom de Colonie britannique de Montreux et Vevey. Cette association organise régulièrement des rencontres pour les Britanniques qui ont pris leurs quartiers à Montreux. Enfin, à l'intersection des sphères politique et économique, l'Office du tourisme de Montreux, créé en 1946, s'occupe de toute la gestion du secteur touristique. En ce qui concerne les relations entre ces différents acteurs, nous pouvons relever qu'elles apparaissent de manière

moins évidente que pour les années 1900-1914 car les diverses fonctions sont plus largement distribuées entre les acteurs, au lieu de se trouver entre les mains de quelques personnes. On peut noter que comme pour la période précédente, les hôteliers sont bien représentés au sein des différents Conseils communaux et municipaux. En dehors d'eux, de nombreux autres conseillers ont des intérêts dans le tourisme, comme Albert Mayer, syndic des Planches de 1946 à 1961, qui est bijoutier et possède un commerce de luxe. Cela permet une grande synergie entre les milieux politiques et touristiques. Nous pouvons également souligner que les différentes entités liées au tourisme, par exemple l'Office du tourisme, mélangent au sein de leur comité les autorités publiques et les acteurs privés. Ainsi, les différents acteurs travaillent en étroite collaboration.

Concernant les objectifs politiques, trois principaux peuvent être relevés. Tout d'abord, l'un des objectifs importants visé au début de cette période par les deux communes du Châtelard et des Planches est l'aboutissement de la fusion. Celle-ci était discutée depuis 1911 et aboutit finalement en 1962. La logique qui sous-tend cette fusion est de réunir administrativement et politiquement deux communes déjà interdépendantes économiquement. De plus, il devient désormais plus facile et plus rapide de faire aboutir des décisions touchant l'ensemble de « l'agglomération ». La réunification vise alors indirectement à satisfaire un objectif de développement touristique. Deuxièmement, l'une des grandes tâches des acteurs publics concerne la modernisation de l'équipement touristique. En effet, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, le patrimoine immobilier apparaît comme vieilli. Il faut donc le rénover. Troisièmement, soucieuses de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier touristique, les autorités politiques ont également à cœur de diversifier l'économie. En effet, l'un des objectifs des autorités est « *la recherche de ressources économiques nouvelles et l'étude de moyens propres à promouvoir le tourisme et d'autres branches de l'économie locale* » (COMMUNE DE MONTREUX, 1969, 5). Ces dernières doivent être adaptées au contexte montreusien, c'est-à-dire pouvoir être juxtaposées à l'activité touristique. Cela peut être, par exemple, l'installation de sociétés commerciales, de laboratoires ou de petites industries.

Sur la base de ces différents éléments, il apparaît que nous nous trouvons à nouveau ici dans le cas d'un régime de développement, avec cependant quelques nuances par rapport à la période précédente. Le régime identifié durant la période 1900-1914 était celui d'un développement uniquement axé sur le tourisme. Le régime des années 1950-1970 apparaît plutôt comme un régime de développement mixte, c'est-à-dire ne concernant plus uniquement le tourisme mais incluant une volonté de développement économique plus large. Il reste alors à voir dans quelle mesure ce type de régime permet d'expliquer la stagnation de l'activité touristique. Nous pouvons tout d'abord relever que les objectifs des autorités politiques ne concernent plus uniquement le développement du tourisme, mais également la recherche d'autres apports financiers. De plus, le secteur touristique dispose de moins d'argent qu'en 1900, d'autres domaines nécessitant des investissements, par exemple les écoles, les routes ou encore les bâtiments administratifs. Par conséquent, il semble *a priori* logique que le développement touristique soit moins prononcé que pour la période étudiée précédemment. Cependant, nous avons constaté qu'il y avait tout de même une priorité donnée à l'activité touristique : deux objectifs

sur les trois identifiés⁶ le concernent directement ou indirectement. Et les différents acteurs peuvent compter sur une meilleure organisation du tourisme, que ce soit grâce à la fusion des communes, censée permettre une accélération du développement touristique via une plus grande rapidité de décision, ou la création d'un Office du tourisme en 1946 qui centralise toute l'organisation liée au secteur. Enfin, les autorités politiques soutiennent totalement le développement du tourisme, plusieurs hôteliers occupant des fonctions dans les Conseils. Les réseaux entre les acteurs publics et privés demeurent donc assez forts. Il apparaît ainsi que des conditions plutôt favorables existaient pour le tourisme, ce qui aurait dû se traduire dans la trajectoire par une augmentation du taux de fonction touristique, certes moindre que pour 1900-1914, et non par une stagnation. Le régime urbain n'explique donc pas totalement la trajectoire. D'autres facteurs doivent jouer un rôle dans le développement du lieu durant cette période particulière. Parmi ceux-ci, nous pouvons évoquer tout d'abord un important changement des pratiques touristiques après la Seconde Guerre mondiale, avec l'essor des sports d'hiver, en particulier du ski, changement auquel les acteurs touristiques de Montreux n'ont pas pu ou pas su s'adapter. Ensuite, les années 1950 voient une forte augmentation du nombre de lieux touristiques, et donc de la concurrence entre les destinations, suite à l'essor du tourisme balnéaire d'été (*sea, sun and sand*,) et au succès de la Méditerranée (BOYER, 2005). Nous pouvons encore citer comme troisième facteur une image peu claire de la destination car, durant cette période, le positionnement de Montreux évolue vers un tourisme de congrès alors qu'il se situait auparavant dans le tourisme de loisirs. Bien sûr, ces considérations ne sont énoncées qu'à titre d'hypothèses et il faudrait les tester dans une future recherche. Elles constituent cependant des pistes possibles d'explication de cette portion de trajectoire, qu'il s'agirait de combiner avec l'analyse des régimes.

TROISIÈME PÉRIODE (1990-2010) : DÉCLIN DU TOURISME ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Au niveau des acteurs politiques, le pouvoir exécutif est, depuis 1962, représenté par le Conseil municipal de la commune de Montreux. Du côté des acteurs économiques, nous pouvons tout d'abord mentionner la Société d'exploitation du Centre de congrès et l'Association pour la promotion économique de la Riviera (Promove). Ajoutons encore le Montreux Jazz Festival, qui constitue un acteur économique de premier ordre, ses retombées financières étant estimées à 30 millions de francs par année. Quant à l'ASSCOM, qui réunit en son sein les commerçants, hôteliers et restaurateurs de Montreux-Centre, elle est chargée de défendre les intérêts de ses membres et de proposer diverses animations. Finalement, il faut relever le rôle des promoteurs immobiliers qui, dès les années 2000, rachètent d'anciens palaces pour les transformer en résidences de luxe. Notons que les quatre acteurs organisés de la sphère économique mentionnés pour la période précédente, soit la Société des hôteliers de Montreux, la Banque cantonale vaudoise, les instituts et écoles privées ainsi que les compagnies de transport existent toujours. On constate donc une

⁶ Les trois objectifs étaient les suivants : la fusion des communes visant indirectement un objectif de développement touristique, la modernisation de l'équipement touristique et la diversification de l'économie.

multiplication des acteurs de la sphère économique par rapport aux deux phases précédentes analysées. En ce qui concerne la société civile locale, une seule organisation est à mentionner, le Montreux International Business Club (MIB), qui est une plate-forme d'échanges et de contacts entre décideurs locaux et étrangers résidant sur la Riviera. Enfin, l'Office du tourisme de Montreux, au fil des fusions avec les associations des communes environnantes, est à l'heure actuelle une organisation régionale comptant vingt-deux communes.

Il convient à présent d'observer la manière dont ces différents acteurs travaillent ensemble. Au début de cette période 1990-2010, la situation est tendue. L'ouverture en 1993 du nouveau Centre de congrès va cristalliser les différentes mésententes. Pour gérer cette structure, la Municipalité crée le Service des affaires culturelles. Son activité durera à peine trois ans, avant sa fermeture en 1996 à cause d'une programmation jugée chaotique et surtout d'une concertation inexistante entre le Service culturel, les trois festivals annuels et l'Office du tourisme. Les démissions du syndic libéral Frédy Alt et de la municipale en charge de la culture Monique Bornet Amstein marqueront la fin de ces querelles intestines. L'élection, en 1996, du syndic socialiste Pierre Salvi marque un tournant : l'heure est désormais au dialogue et à la cohésion entre les différents acteurs. Les relations entre milieux publics et privés semblent donc s'améliorer. Enfin, nous pouvons constater que les deux structures importantes que sont Promove et l'Office du tourisme comprennent, dans leur comité de direction, des acteurs tant privés que publics. Ainsi apparaît une réelle volonté de réunir les différents acteurs touristiques, économiques et politiques autour d'une même table afin de favoriser le dialogue et les synergies.

Concernant les objectifs de législature, un premier objectif touche la politique d'investissements. À la fin des années 1980 et au tout début des années 1990, la Municipalité se lance dans d'importants investissements. Or, la situation financière de la commune ne lui permet bientôt plus d'assumer de telles dépenses. L'objectif principal est alors d'essayer de freiner l'endettement de la commune, qui progresse de manière inquiétante : la dette communale atteint 100 millions de francs à la fin de l'année 1995. La situation économique va ensuite petit à petit s'améliorer, en particulier grâce à des recettes extraordinaires liées à l'encaissement d'impôts successoraux de résidents aisés. Face au déficit record et à l'augmentation de la dette dès le début des années 1990 apparaît un deuxième objectif : les autorités politiques manifestent une volonté de diversifier leur économie, encore trop dépendante du tourisme. Comme exemple de mesures prises afin d'atteindre cet objectif, on peut mentionner l'exonération d'impôts sur dix ans pour toute nouvelle entreprise venant s'installer sur la commune. Enfin, en 2007, la Municipalité de Montreux présente pour la première fois un programme de législature. À sa lecture, nous pouvons constater que le bien-être des habitants figure en bonne place parmi les priorités, qui sont, par exemple, le développement des transports publics, la construction de logements abordables, le développement des énergies renouvelables ou encore l'amélioration du service à la population (COMMUNE DE MONTREUX, 2007).

Sur la base de ces éléments, on constate qu'il n'y a pas qu'un seul type de régime pour cette période car les logiques à l'œuvre sont différentes entre les années 1990 et les années 2000. Pour les premières, le régime urbain correspond à un régime de développement. Cependant, contrairement aux deux régimes précédents, celui-ci

est intéressé dans une moindre mesure par le développement touristique. En effet, face aux difficultés de la commune, les acteurs publics chercheront à changer le modèle économique en place en essayant d'attirer de nouvelles entreprises dans la commune. Il apparaît ainsi que nous avons affaire à un régime de développement à volonté de diversification. Puis, à partir des années 2002-2003, lorsque la situation économique de la commune s'améliore, les priorités évoluent. Les objectifs présentés dans le programme de législature 2007 reflètent un régime progressiste à destination des classes moyennes. Cette dernière période 1990-2010 illustre donc le passage d'un régime de développement à un régime progressiste. Dans quelle mesure cette configuration permet-elle d'expliquer la trajectoire ? Au vu des éléments relevés précédemment, force est de constater qu'elle ne le permet qu'en partie seulement. En effet, l'objectif de diversification de l'économie, mentionné dès le début des années 1990, ne trouve pas d'écho dans la trajectoire, la commune connaissant alors une crise économique profonde. Cet objectif ne se concrétisera en fait que près de dix ans plus tard, à l'orée de l'an 2000. De plus, dès les années 2000, l'économie, en particulier le secteur immobilier, redécollé et devient florissant. Pourtant, c'est un régime progressiste, dont l'objectif prioritaire n'est plus la croissance économique, qui se met en place alors qu'on aurait pu s'attendre à avoir un régime de développement entre 2000 et 2010. Il y a donc un décalage temporel entre la volonté politique et sa concrétisation dans la trajectoire. Comme pour la période précédente, nous pouvons alors conclure à l'existence d'autres éléments qui interviennent pour influencer la trajectoire de développement : une gestion défaillante des ressources touristiques, notamment des hôtels dont beaucoup ont été abandonnés et se sont délabrés, la crise économique touchant la Suisse entre 1990 et 2000 ou encore une mauvaise capacité de la part des entreprises locales à rendre leur offre adéquate aux demandes des touristes. À nouveau, seule une analyse de chacun de ces facteurs permettrait de mesurer leur rôle réel dans la trajectoire de développement.

CONCLUSION

Après l'analyse de trois périodes clés du développement de Montreux, nous pouvons conclure que la gouvernance, étudiée via l'approche des régimes urbains développée par Stone (1989), joue un rôle certain sur la trajectoire de développement de Montreux, même s'il s'agit de la combiner avec d'autres facteurs. Nous en avons relevé quelques-uns à titre d'hypothèses, par exemple le changement des pratiques touristiques, la concurrence accrue entre les destinations, l'image touristique, la crise économique ou encore la gestion des ressources. Ces variables sont actuellement analysées dans le cadre d'un projet de recherche intitulé *Entre abîme et métamorphose. Une approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques*, qui est financé par le FNS (subside n° CR1111_135390) et le Canton du Valais. Dans le but de mieux comprendre et d'expliquer les trajectoires de développement des stations touristiques, un nouveau concept interdisciplinaire est proposé : celui de *Capital touristique* d'une station, soit l'ensemble des caractéristiques spatiale, réputationnelle, monétaire, cognitive, gouvernance et ressourcielle de ce lieu (DARBELLAY, CLIVAZ, NAHRATH et STOCK, 2011). Ce *Capital touristique* est donc un ensemble d'éléments en interaction et dont la gouvernance représente

uniquement l'un d'entre eux, qui permettrait d'expliquer la capacité d'une station à se positionner par rapport aux lieux touristiques concurrents.

Finalement, nous pouvons noter que l'approche des régimes urbains comprend certaines limites dans son application à l'étude d'une trajectoire de développement touristique. Outre la nécessaire combinaison avec d'autres types de facteurs que nous avons déjà mentionnés, nous avons pu observer pour la troisième période un décalage entre le type de régime urbain et l'évolution de la trajectoire de Montreux. Même si les effets des politiques publiques mises en œuvre par le régime ne sont pas toujours perceptibles immédiatement, l'analyse sur une période de vingt ans aurait dû nous permettre de voir la concrétisation des objectifs du régime urbain en termes de trajectoire. De plus, nous pouvons noter que la typologie des régimes, en particulier le régime de développement, apparaît comme trop vague et floue. En effet, il peut y avoir différents types de développement selon le secteur économique privilégié. Nous avons ainsi spécifié l'orientation principale du régime, par exemple à orientation touristique ou à volonté de diversification économique, ce qui nous a permis de mieux mettre en lumière l'objectif prioritaire des acteurs et de distinguer ainsi ces régimes de développement entre eux.

Malgré ces limites, nous pouvons souligner que cette approche s'applique bien à notre cas d'étude de Montreux. Elle nous a en effet permis d'analyser l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement touristique ainsi que leurs objectifs et les ressources à disposition. Nous avons également identifié les types d'alliances et les jeux de pouvoir entre les acteurs publics et privés. De manière générale, grâce à ce cadre théorique, nous avons pu approcher les différents enjeux liés à la gouvernance des stations touristiques et voir dans quelle mesure l'évolution des types de régimes urbains permettait d'expliquer la trajectoire de développement de Montreux. C'est d'ailleurs dans un objectif similaire que Stone a formulé sa théorie, en montrant la manière dont la trajectoire de développement de la ville d'Atlanta entre 1946 et 1988 était liée à l'évolution de son régime urbain.

BIBLIOGRAPHIE

BOYER Marc, 2005 : *Histoire générale du tourisme : du xv^e au xxi^e siècle*, Paris : L'Harmattan.

COMMUNE DE MONTREUX, 1969 : *Rapport de gestion pour l'année 1968*, Archives de Montreux.

COMMUNE DE MONTREUX, 2007 : *Programme de législature 2006-2011 de la Municipalité*, disponible sur <http://www.commune-de-montreux.ch/pdfs/progr-legisl.pdf> (consulté le 21 mai 2012).

CONTI Giorgio et PERELLI Carlo, 2007 : « Governing tourism monoculture: Mediterranean mass tourism destinations and governance networks », in BURNS Peter et NOVELLI Marina, *Tourism and Politics. Global frameworks and local reality*, Amsterdam : Elsevier, 253-261.

DARBELLAY Frédéric, CLIVAZ Christophe, NAHRATH Stéphane et STOCK Mathis, 2011 : « Approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques. Le capital touristique comme concept opératoire », *Mondes du Tourisme*, n° 4, 36-48.

- DiGAETANO Alan et KLEMANSKI John, 1993: «Urban Regimes in comparative perspective: the politics of urban development in Britain», *Urban Affairs Review*, 29(1), 54-83.
- DUPONT Patricia et FREY Sabine, 1989: «*Un Paradis encadré*»: la fonction du tourisme à Vevey et à Montreux, 1880-1914, Université de Lausanne, Mémoire de licence, Faculté des lettres, Section d'histoire.
- ÉQUIPE MIT, 2002: *Tourismes 1. Lieux communs*, Paris: Belin.
- GERBAUX Françoise et MARCELPOIL Emmanuelle, 2006: «Gouvernance des stations de montagne en France: les spécificités du partenariat public-privé», *Revue de géographie alpine*, 94 (1), 9-19.
- GRANDJEAN Pierre, 2000: *Golf-Club de Montreux: 100 ans d'histoire*, Vevey: Säuberlin & Pfeiffer SA.
- GUESNET Jorg, 1992: *Territorialité et tourisme: l'exemple de Montreux*, Université de Genève, Mémoire de licence, Département de géographie.
- KNOEPFEL Peter, NAHRATH Stéphane, SAVARY Jérôme et VARONE Frédéric, 2009: *Analyse des politiques suisses de l'environnement*, Zürich & Chur: Ruegger Verlag.
- LAPOINTE Julie, 2008: *Essor et déclin de la Société immobilière de Caux (1898-1930). Regard sur l'histoire touristique d'une station d'altitude*, Université de Lausanne, Mémoire de licence, Faculté des lettres, Section d'histoire.
- LE GALÈS Patrick, 1995: «Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine», *Revue française de science politique*, 45^e année (1), 57-95.
- LERESCHE Jean-Philippe, 2001: *Gouvernance locale, coopération et légitimité; le cas suisse dans une perspective comparée*, Paris: Éditions Pedone.
- LOUP Eric, 2007: «Montreux: le profil services», *Bilan*, 26 septembre, 56.
- METTLER Jean-Louis, 1979: *Montreux: 100 ans d'hôtellerie*, Montreux: Corbaz.
- MOSSBERGER Karen et STOKER Gerry, 1994: «Urban regime theory in comparative perspective», *Environment and Planning C: Government and Policy*, 12 (2), 195-212.
- PEARCE Douglas, 1993: *Géographie du tourisme*, Paris: Nathan.
- SAUTHIER Géraldine, 2011: *Trajectoire de développement touristique et régimes urbains; analyse du cas de Montreux*, Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, Mémoire de Master, Unité d'enseignement et de recherche tourisme.
- STOCK Mathis (coord.), 2003: *Le tourisme: acteurs, lieux et enjeux*, Paris: Belin.
- STONE Clarence, 1989: *Regime politics: governing Atlanta (1946-1988)*, Lawrence: University Press of Kansas.
- STONE Clarence, 1993: «Urban Regimes and the capacity to govern: a political economy approach», *Journal of Urban Affairs*, 15 (1), 1-28.
- STONE Clarence, 2005: «Looking back to look forward: reflections on urban regime analysis», *Urban Affairs Review*, 40 (3), 309-341.
- WYSSBROD Anne, 1988: *Typologie des hôtels montreusiens, 1830-1914*, Université de Lausanne, Mémoire de licence, Faculté des lettres, Section d'histoire.

FROM RESORT TO TOURIST CITY : THE METAMORPHOSIS OF MONTREUX AN URBAN REGIME ANALYSIS

In this paper, we are interested through the case of Montreux in the transformation of a resort into a tourist city. To understand this trajectory, we focus on the governance that is the configuration of public and private actors and their ability to cooperate towards the implementation of an urban development policy. By analyzing three significant periods, we show that local governance partly allows to explain the trajectory of Montreux, but that other elements must also be taken into account.

Keywords : *tourism, governance, urban regime, Montreux, evolution trajectory.*

VOM KURORT ZUR TOURISTENSTADT : DIE METAMORPHOSE VON MONTREUX EINE ANALYSE DURCH DIE URBANEN REGIME

Der Beitrag erwähnt die Metamorphose von einem Kurort zur Touristenstadt anhand des Beispiels von Montreux. Um diese Entwicklung zu verstehen, konzentrieren wir uns auf die Staatsführung (Governance), die Struktur der staatlichen und privaten Mitwirkenden und deren Zusammenarbeit. Durch eine Analyse von drei wichtigen Zeitabschnitten zeigen wir, dass die lokale Governance die Entwicklung von Montreux nur teilweise erklärt. Wir brauchen also andere erläuternde Elemente.

Stichwörter : *Tourismus, Governance, urbane Regime, Montreux, Entwicklung.*